Les nouveaux chiffres de population des communes au 1er janvier

C'est Recouvrance (+ 5,68 %) qui augmente le plus sa population en proportion, tandis que c'est Fontenelle qui régresse le plus (- 4,61 %).

L'INSEE a rendu publics ses chiffres de population légale qui sont appliqués depuis le 1er janvier. Nous avons classé les communes du Territoire de Belfort depuis celles qui ont gagné le plus d'habitants jusqu'à celles qui en ont perdu le plus. Le pourcentage indiqué est une moyenne annuelle calculée sur un cycle de cinq ans. Le premier chiffre correspond à la population officielle prise en compte depuis le 1er janvier.

Recouvrance augmente de 5,68 % sa population. Photo d'archives ER/Michael DESPREZ

De + 5 à + 6 %

Recouvrance : 116, + 5,68 %
Argiésans, 508 : + 5,32 %

De + 3 à + 4 %

Dorans : 774, + 3,52 %
Offemont : 4179, +3,38 %
Lamadeleine-Val-des-Anges : 42, + 3,13 %
Villars-le-Sec : 180, + 3,04 %

De + 2 à + 3 %

Urcerey : 233, + 2,90 %
Lagrange : 137, + 2,86 %
Charmois : 344, +2,84 %
Bessoncourt : 1264, +2,74 %
Phaffans : 445, + 2,41 %
Roppe : 1042, + 2,23 %
Brebotte : 389, +2,02 %

De + 1 à + 2 %

Sermamagny : 888, + 1,91 %
Cunelières : 349, + 1,88 %
Romagny-sous-Rougemont : 220, + 1,82 %
Joncherey : 1398, +1,81 %
Petitmagny : 306, +1,79 %
Boron : 484, +1,74 %
Angeot, 349, +1,69 %
Reppe : 116, + 1,52 %
Novillard : 301, + 1,38 %
Faverois : 578, + 1,26 %
Bourg-sous-Châtelet : 122, +1,19 %
Trévenans : 1266, + 1,19 %
Chaux : 1157, + 1,13 %
Lachapelle-sous-Chaux : 747, + 1,05 %
Essert : 3325, + 1,02 %
Rougemont-le-Château : 1494, + 1,02 %

De 0 à + 1 %

Montreux-Château : 1178, + 0,91 %
Vézelois : 973 : + 0,91 %
Lepuix : 1157, + 0,85 %
Chavannes-les-Grands : 341, + 0,78 %
Lepuix-Neuf : 300, +0,75 %
Banvillars : 285, + 0,72 %
Meroux-Moval : 1310, + 0,67 %
Pérouse : 1173, + 0,64 %
Saint-Germain-le-Châtelet : 644, + 0,57 %
Saint-Dizier-l'Évêque : 431, + 0,33 %
Bermont : 384, + 0,32 %
Frais : 230, + 0,26 %
Croix : 167, + 0,24 %
Grandvillars : 2991, + 0,15 %
Danjoutin : 3668, +0,13 %
Montbouton : 404, + 0,10 %
Froidefontaine : 458, + 0,09 %
Vétrigne : 635, + 0,09 %
Sevenans : 702, + 0,06 %
Grosne : 335, 0
Cravanche : 1959, - 0,06 %
Chèvremont : 1585, -0,10 %
Bretagne : 268, - 0,15 %
Foussemagne : 919, - 0,15 %
Denney : 764, - 0,18 %
Etueffont : 1458, - 0,18 %
Châtenois-les-Forges : 2709, - 0,19 %
Thiancourt : 284, - 0,21 %
Florimont : 450, -0,22 %
Petit-Croix : 298, - 0,27 %
Petitefontaine : 189, - 0,31 %
Beaucourt : 5014, - 0,38 %
Bethonvilliers : 244, -0,40 %
Delle : 5678, -0,49 %
Evette-Salbert : 2044, -0,49 %
Leval : 239, - 0,49 %
Felon : 240, - 0,49 %
Valdoie : 5260, - 0,50 %
Vescemont : 733, -0,51 %
Bavilliers : - 0,60 %
Lachapelle-sous-Rougemont : 578, - 0,64 %
Éloie : 944, -0,66 %
Andelnans, 1186, - 0,69 %
Autrechêne, 277, - 0,71 %
Réchésy : 779, - 0,78 %
Bourogne : 1888, - 0,80 %
Suarce : 435, - 0,81 %
Fêche-l'Église : -0,82 %
Giromagny : 2997, - 0,93 %
Eguenigue : 271, - 1 %

De - 1 à - 2 %

Courtelevant : 403, - 1,01 %
Rougegoutte : 971, - 1,08 %
Auxelles-Haut : 287, - 1,14 %
Lebetain : 418, -1,20 %
Méziré : 1318, -1,20 %
Menoncourt : 393, - 1,27 %
Anjoutey, 595, - 1,29 %
Grosmagny : 525, -1,32 %
Belfort : 46 954, - 1,33 %
Auxelles-Bas : 458, - 1, 34 %
Vellescot : 248, - 1,39 %
Chavanatte : 147, - 1,56 %
Morvillars : 1078, - 1,59 %
Lacollonge : 228, - 1,83 %
Buc : 279, - 1,89 %

De - 2 à - 3 %

Larivière : 289, - 2,02 %
Riervescemont : 98, - 2,11 %
Vauthiermont : 204, - 2,37 %
Courcelles : 118, -2,94 %

De - 3 à - 4 %

Botans : 237, - 3,76 %

De - 4 à - 5 %

Fontenelle : 124, - 4,61 %

Un calcul sur cinq ans

Les chiffres de populations municipales qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2020 sont la conséquence de données collectées sur cinq ans qui sont ramenés par calcul à l'année médiane (2018) et livrent donc la situation de l'année 2018. Seule a un sens statistiquement la comparaison d'un cycle de cinq ans avec un autre cycle de cinq ans puisqu'il faut à l'INSEE cette période pour compter tout le monde. Pour Belfort, par exemple, 20 % de la population est recensée chaque année. Un recensement complet prend donc cinq ans. Une comparaison sur des périodes plus courtes reviendrait à comparer des résultats parcellaires.

Grudler : « Une erreur stratégique »

Le conseiller municipal d'opposition de Belfort et député européen estime que les chiffres de Belfort, qui passe sous les 47 000 habitants, « est une catastrophe qui était prévisible. Il faut remonter à 1954, pour avoir des chiffres pires ». Il met en cause une « erreur stratégique » sur l'offre de logement (« il faut plus de programmes locatifs neufs et non tout miser sur l'accession à la propriété ») et la fiscalité locale (« Belfort est devenu un repoussoir à habitants. Il faut baisser les impôts »).